

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Proceedings of the Special
Senate Committee on the*

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur le*

CHARITABLE SECTOR

SECTEUR DE LA
BIENFAISANCE

Chair:
The Honourable TERRY M. MERCER

Président :
L'honorable TERRY M. MERCER

Monday, February 26, 2018

Le lundi 26 février 2018

Issue No. 1
First meeting:
Organization meeting

Fascicule n° 1
Première réunion :
Réunion d'organisation

SPECIAL SENATE COMMITTEE ON
THE CHARITABLE SECTOR

The Honourable Terry M. Mercer, *Chair*

The Honourable Ratna Omidvar, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|-----------------|--------------------|
| * Day | Martin |
| (or Mercer) | Raine |
| Duffy | * Smith |
| Frum | (or Martin) |
| Griffin | * Woo |
| * Harder, P.C. | (or Saint-Germain) |
| (or Bellemare), | |
| (or Mitchell) | |

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR
LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Président : L'honorable Terry M. Mercer

Vice-présidente : L'honorable Ratna Omidvar

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|-----------------|--------------------|
| * Day | Martin |
| (ou Mercer) | Raine |
| Duffy | * Smith |
| Frum | (ou Martin) |
| Griffin | * Woo |
| * Harder, C.P. | (ou Saint-Germain) |
| (ou Bellemare), | |
| (ou Mitchell) | |

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 26, 2018

(1)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 8:08 p.m., in room 256-S, Centre Block, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 12-13.

Members of the committee present: The Honourable Senators Griffin, Mercer and Omidvar (3).

In attendance: Havi Echenberg, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

The clerk presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Omidvar moved:

That the Honourable Senator Mercer do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mercer assumed the chair.

The Honourable Senator Griffin moved:

That the Honourable Senator Omidvar be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Griffin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Omidvar moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair asked whether it was agreed:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the opposition and the Independent Senators Group be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair asked whether it was agreed:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 26 février 2018

(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 20 h 8, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 12-13 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Griffin, Mercer et Omidvar (3).

Également présent : Havi Echenberg, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénatrice Omidvar propose :

Que l'honorable sénateur Mercer soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mercer occupe le fauteuil.

L'honorable sénatrice Griffin propose :

Que l'honorable sénatrice Omidvar soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Griffin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Omidvar propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président demande s'il est convenu :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité de l'opposition et du Groupe des sénateurs indépendants au Sénat soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président demande s'il est convenu :

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

After debate, the Honourable Senator Omidvar moved:

That the motion be amended by replacing, wherever indicated, the word "chair" with "the Subcommittee on Agenda and Procedure".

After debate, the question being put on the amendment, it was adopted.

The question being put on the motion, as amended, it was adopted.

The chair asked whether it was agreed:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The chair asked whether it was agreed:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Après débat, l'honorable sénatrice Omidvar propose :

Que la motion soit modifiée en remplaçant, à chaque occurrence, le mot « présidence » par les mots « Sous-comité du programme et de la procédure ».

Après débat, l'amendement, mis aux voix, est adopté.

La motion amendée, mise aux voix, est adoptée.

Le président demande s'il est convenu :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et à la vice-présidente.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président demande s'il est convenu :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The chair asked whether it was agreed:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is:
 - (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or
 - (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Omidvar moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Griffin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the committee that the regular timeslot for its meetings is Monday from 6:30 p.m. to 8:30 p.m.

At 8:26 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

Le président demande s’il est convenu :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre :
 - a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou
 - b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Omidvar propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s’il y a circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Griffin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d’information électroniques à sa discrétion, mais de manière à déranger le moins possible les travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président informe les membres du comité que les périodes réservées aux réunions sont les lundis de 18 h 30 à 20 h 30.

À 20 h 26, la séance est levée jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 26, 2018

The Special Senate Committee on the Charitable Sector met this day at 8:08 p.m., pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Kevin Pittman, Clerk of the Committee: Honourable senators, there is a quorum. As clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect.

Are there any nominations?

Senator Omidvar: Yes. I would like to nominate Senator Mercer as chair of this committee.

Mr. Pittman: It is moved by the Honourable Senator Omidvar that the Honourable Senator Mercer do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Pittman: I invite the Honourable Senator Mercer to take the chair.

Senator Terry M. Mercer (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you, colleagues, for your confidence.

Honourable senators, it is now my duty to call upon nominations for the deputy chair of the committee.

Senator Griffin: I would like to make a motion. I nominate Senator Omidvar as the deputy chair.

The Chair: Senator Omidvar has been nominated. As there are no further nominations, I would declare Senator Omidvar deputy chair.

Congratulations. It is the power of the P.E.I. vote. That's what I say.

The next motion is:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Griffin: I would move that motion.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 février 2018

Le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance se réunit aujourd'hui, à 20 h 8, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour organiser les activités du comité.

[Traduction]

Kevin Pittman, greffier du comité : Honorables sénateurs, nous avons le quorum. En tant que greffier du comité, j'ai le devoir de procéder à l'élection à la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Y a-t-il des propositions?

La sénatrice Omidvar : Oui. Je propose que le sénateur Mercer soit élu président du comité.

M. Pittman : L'honorable sénatrice Omidvar propose que l'honorable sénateur Mercer soit élu président du comité.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

M. Pittman : J'invite l'honorable sénateur Mercer à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Terry M. Mercer (président) occupe le fauteuil.

Le président : Je vous remercie de votre confiance.

Il m'appartient maintenant de vous demander de soumettre des propositions concernant l'élection à la vice-présidence.

La sénatrice Griffin : J'aimerais proposer une motion. Je propose que la sénatrice Omidvar soit élue vice-présidente.

Le président : Il est proposé que la sénatrice Omidvar assume la vice-présidence. Puisqu'il n'y a pas d'autres propositions, je déclare la sénatrice Omidvar élue vice-présidente.

Félicitations. C'est le pouvoir du vote de l'Île-du-Prince-Édouard. Voilà.

Voici la motion suivante :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La sénatrice Griffin : Je propose la motion.

The Chair: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Now we will deal with the motion to publish committee proceedings.

Senator Omidvar: I move that motion.

The Chair: Senator Omidvar moves that motion.

Are we in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Next is authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the opposition and the Independent Senators Group be present.

I so move.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

On research staff, it is moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Senator Omidvar: Chair, could I ask a question on this one?

The Chair: Certainly.

Le président : La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : Nous passons maintenant à la motion qui porte sur la publication des délibérations du comité.

La sénatrice Omidvar : Je propose la motion.

Le président : La sénatrice Omidvar propose la motion.

Sommes-nous d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : Nous en sommes maintenant à la motion qui porte sur l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité représentant l'opposition et un membre représentant le Groupe des sénateurs indépendants soient présents.

Je propose la motion.

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

Concernant le personnel de recherche, il est proposé ce qui suit :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La sénatrice Omidvar : Monsieur le président, puis-je poser une question à ce sujet?

Le président : Certainement.

Senator Omidvar: It says, “That the chair, on behalf of the committee.” I’m not sure if this is standard or whether we should say, “the chair, with the steering committee.”

The Chair: I’m sorry?

Senator Omidvar: “The steering committee, direct the research staff.” It’s not the chair alone. Senator Mercer, I just want to make sure that the deputy chair and the other member from the Conservatives are also involved in doing this.

The Chair: That would normally be the case, but this is the usual motion in all committees. This motion is the same as you’ll find at all committees.

Senator Omidvar: I would ask the clerk if we can amend this usual motion.

The Chair: Sure. We can do anything we want. I just point it out that it’s not an unusual motion.

Senator Omidvar: We’re in unusual circumstances now in the Senate.

The Chair: That’s fine.

Senator Griffin, would you accept that amendment?

Senator Griffin: Certainly.

The Chair: Kevin, have you amended that?

Mr. Pittman: What is the wording exactly?

Senator Omidvar: “That the steering committee.”

Senator Griffin: Why don’t we say, “through the chair?”

Senator Omidvar: No. “That the steering committee”; is that acceptable?

The Chair: It’s fine with me.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: That’s the way it would be anyway.

Senator Omidvar: I understand, but sometimes it’s good to codify things.

The Chair: Good.

Do we have an agreement?

Senator Omidvar: Yes, agreed.

La sénatrice Omidvar : Il est écrit ici « que la présidence, au nom du comité ». J’ignore si c’est la norme ou si nous devrions plutôt dire « que la présidence, avec le comité de direction ».

Le président : Excusez-moi?

La sénatrice Omidvar : Que l’on dise « avec le comité de direction, dirige le personnel de recherche ». Il ne s’agit pas seulement du président. Sénateur Mercer, je veux seulement m’assurer que la vice-présidente et l’autre membre qui représente le Parti conservateur participent aussi à cela.

Le président : C’est normalement le cas, mais c’est la motion habituelle qui est adoptée par tous les comités. Vous trouverez la même motion dans tous les comités.

La sénatrice Omidvar : Je demanderais au greffier si nous pouvons amender cette motion habituelle.

Le président : Bien sûr. Nous pouvons faire ce que nous voulons. Je souligne seulement que ce n’est pas une motion inhabituelle.

La sénatrice Omidvar : Le Sénat se trouve maintenant dans une situation inhabituelle.

Le président : C’est bien.

Sénatrice Griffin, acceptez-vous l’amendement?

La sénatrice Griffin : Certainement.

Le président : L’avez-vous amendée, Kevin?

M. Pittman : Quelle est la formulation exacte?

La sénatrice Omidvar : « Que le comité de direction ».

La sénatrice Griffin : Pourquoi ne pas ajouter « par l’intermédiaire de la présidence »?

La sénatrice Omidvar : Non. « Que le comité de direction »; est-ce acceptable?

Le président : Je n’ai rien contre cela.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le président : C’est ainsi que les choses fonctionnent de toute façon.

La sénatrice Omidvar : Je comprends, mais il est bon de codifier les pratiques parfois.

Le président : Bien.

Sommes-nous d’accord?

La sénatrice Omidvar : Oui.

The Chair: Do you want me to read it again with that change?

Mr. Pittman: If you read the motion, we're taking "the chair" out of the first paragraph. Then there are other sections here that refer to the Subcommittee on Agenda and Procedure.

The Chair: Which is the steering committee.

Mr. Pittman: Exactly. Then the last paragraph refers back to the chair again, so you need to change it.

Senator Omidvar: You need to change it again.

Mr. Pittman: You need to replace "chair."

Senator Omidvar: "Chair" with "steering committee."

The Chair: That's right. "That the Subcommittee on Agenda and Procedure, on behalf of the committee, direct research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports."

Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Omidvar: Thank you, chair.

The Chair: It is not a problem.

Next is the authority to commit funds.

We would like to invite Havi Echenberg to join us at the table. Havi, I am happy to have you with us.

Havi Echenberg, Analyst, Library of Parliament: Thank you, senator.

The Chair: I move:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair

Le président : Voulez-vous que je relise la motion incluant le changement apporté?

M. Pittman : Si vous lisez la motion, nous retirons « la présidence » du premier paragraphe. Il y a d'autres parties qui traitent du Sous-comité du programme et de la procédure.

Le président : Et il s'agit du comité de direction.

M. Pittman : Exactement. Dans le dernier paragraphe, on parle à nouveau de la présidence, et il faut donc apporter le changement.

La sénatrice Omidvar : Il faut le changer à nouveau.

M. Pittman : Il faut remplacer « présidence ».

La sénatrice Omidvar : Il s'agit de remplacer « présidence » par « comité de direction ».

Le président : C'est cela. « Que le Sous-comité du programme et de la procédure, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport ».

D'accord?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur le président.

Le président : Aucun problème.

Nous en sommes maintenant à l'autorisation d'engager des fonds.

Nous aimerions inviter Havi Echenberg à se joindre à nous. Havi, je suis ravi de vous accueillir.

Havi Echenberg, analyste, Bibliothèque du Parlement : Merci, sénateur.

Le président : Je propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et à la vice-présidente.

Senator Omidvar: There is a bit of dissonance here. I wonder, chair, if we should just replace the word “chair.” It doesn’t work.

You’re shaking your head and I’m not quite sure why. Okay, you have to chit-chat. All right, fine.

The Chair: As the clerk pointed out to me, Senator Omidvar, the issue here is that, as you’ve heard me say, it is pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*. Those are rules that we don’t have the power to change here right now.

Senator Omidvar: Sadly, no, but later we will.

The Chair: That being stated, do we have agreement on the previous one?

Senator Omidvar: We have agreement. Agreed.

Senator Griffin: So moved.

The Chair: Thank you very much.

And:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

On the designation of members travelling on committee business:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

(1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

(2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is:

(a) attending an event or meeting related to work of the committee; or

La sénatrice Omidvar : Il y a un peu de discordance. Monsieur le président, je me demande si nous ne devrions pas simplement remplacer le mot « président ». Cela ne fonctionne pas.

Vous hochez la tête et j’ignore pourquoi. Ah, vous devez en discuter. D’accord.

Le président : Comme me l’a signalé le greffier, sénatrice Omidvar, c’est que comme vous m’avez entendu le dire, c’est conformément à l’article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*. Ce sont des règles que nous n’avons pas le pouvoir de modifier maintenant.

La sénatrice Omidvar : Malheureusement non, mais nous le ferons plus tard.

Le président : Cela étant dit, y a-t-il consentement sur la motion précédente?

La sénatrice Omidvar : Oui.

La sénatrice Griffin : Oui.

Le président : Merci beaucoup.

Puis :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Concernant la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité, il est proposé ce qui suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et

2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre :

a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou

(b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

On travelling and living expenses of witnesses, I move:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and that payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Finally, the regular time slot for the committee will be Mondays at 6:30 to 8:30.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, colleagues.

Senator Omidvar: Thank you, chair, and congratulations, Senator Mercer, for leading us to this point.

The Chair: Before we go, I want to talk quickly about timing. I know Senator Omidvar wants to get back to the chamber.

We're here this week, and then we're on a two-week break. Then Senator Griffin and I are travelling the next week with the Agriculture Committee to Western Canada. I see our first opportunity to meet is the week after that, but in the interim I would hope that the subcommittee could agree that we would write to members of the committee seeking their input with respect to prospective witnesses, et cetera.

Perhaps the subcommittee could come up with at least two or three committee dates in advance so that people can get them in their travel plans, because I know Monday night is not a normal travel time for some people. Particularly, we have two people

b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Concernant les frais de déplacement des témoins, je propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a circonstances exceptionnelles.

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Enfin, concernant l'horaire des réunions régulières, le comité se réunira le lundi, de 18 h 30 à 20 h 30.

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur le président, et je vous félicite, sénateur Mercer, de nous avoir permis d'en arriver à ce stade-ci.

Le président : Avant que nous partions, je veux parler rapidement de l'horaire. Je sais que la sénatrice Omidvar veut retourner en Chambre.

Nous siégeons cette semaine, et nous aurons une pause de deux semaines par la suite. Au cours de la semaine qui suivra, la sénatrice Griffin et moi irons dans l'Ouest canadien dans le cadre des travaux du Comité de l'agriculture. Je vois que la première occasion qu'aura notre comité de se réunir, ce sera pendant la semaine suivante, mais en attendant, j'espère que le sous-comité accepterait que nous écrivions aux membres du comité pour leur demander leur avis sur les témoins que nous pourrions convoquer, et cetera.

Le sous-comité pourrait proposer au moins deux ou trois dates à l'avance de sorte que les gens puissent en tenir compte dans leurs futurs déplacements, car je sais que pour certaines personnes, le lundi soir n'est pas un moment où elles voyagent

from the West on the committee. I appreciate their commitment, but it is much more difficult for them to get here for Monday evening.

Senator Omidvar: I'm a little loath to put the cart before the horse. I would like to have a discussion with the subcommittee and the committee on the buckets of work that need to be done. This is so big that our first task will be, I believe, to sort of say, "What are the most essential buckets? What are the lines of inquiry that we must pursue and that we must put aside because we don't have the time?" We're already at the end of March.

I wonder, instead of asking for witnesses, if we can get an email out to members of the committee as to lines of inquiry that they are interested in. Then, we can get some agreement on the lines of inquiry, and then we can get another email out, saying, "Okay, people, we've decided to do A, B, and C. Which witnesses would you like?" We don't want to corrupt —

The Chair: That's a very good point, Senator Omidvar. As I was preparing for tonight's meeting, I went back and looked at my own speech that I made in proposing the committee, and in that I outlined a bunch of things.

Senator Omidvar: Senator, there were other speakers.

The Chair: And other people spoke.

Senator Omidvar: Have you got them all?

The Chair: I don't think I've captured them all, but I will write to everyone tomorrow and tell them when our very first meeting will be. Unfortunately, we're stuck with the time because we've got two weeks off here, which always puzzles people, including me. Anyway, we'll do that, but in the interim, I will ask them to communicate to the steering committee the lines of inquiry they may be interested in and, as well, perhaps refer them to the other speeches that were made in the chamber.

Ms. Echenberg: I already went through those.

Senator Omidvar: That's why we're happy to have Havi here.

The Chair: This is why we have someone smarter than me.

Ms. Echenberg: I went through all of the speeches, and I went through all of the sort of broad proposals that have come from the sector. I actually put together a little outline.

The Chair: Oh, terrific.

habituellement. Il y a en particulier deux membres du comité qui viennent de l'Ouest. J'apprécie leur engagement, mais il est beaucoup plus difficile pour elles de se rendre ici le lundi soir.

La sénatrice Omidvar : Je répugne quelque peu à mettre la charrue devant les bœufs. J'aimerais que le sous-comité et le comité discutent des travaux à accomplir. C'est tellement vaste que notre première tâche consistera, je crois, à déterminer ce qui est le plus essentiel et quels sont les thèmes d'étude que nous devons couvrir ou mettre de côté faute de temps. Nous en serons déjà à la fin mars.

Je me demande si, plutôt que demander aux membres du comité de proposer des témoins, nous pourrions leur envoyer un courriel pour savoir quels thèmes les intéressent. Nous pourrions alors en arriver à un consensus à cet égard et, par la suite, leur envoyer un autre courriel pour leur demander quels témoins ils voudraient faire comparaître en fonction des thèmes retenus. Nous ne voulons pas...

Le président : C'est un très bon point, sénatrice Omidvar. Pendant que je me préparais à la réunion de ce soir, j'ai consulté mon propre discours, ce que j'ai dit au sujet de la création du comité, et j'y ai indiqué toutes sortes de choses.

La sénatrice Omidvar : Sénateur, d'autres personnes se sont exprimées.

Le président : Et d'autres personnes se sont exprimées.

La sénatrice Omidvar : Avez-vous tout?

Le président : Non, je ne crois pas avoir tout, mais je vais écrire à tout le monde demain pour indiquer à quelle date notre toute première réunion aura lieu. Malheureusement, nous devons nous débrouiller avec le temps que nous avons en raison des deux semaines de congé, ce qui déconcerte toujours les gens, moi y compris. Quoi qu'il en soit, c'est ce que nous ferons, mais entretemps, je vais demander aux membres d'informer le comité de direction sur les thèmes qui les intéressent, et je les inviterai peut-être à consulter les autres discours qui ont été prononcés en Chambre.

Mme Echenberg : Je les ai déjà passés en revue.

La sénatrice Omidvar : Voilà pourquoi nous sommes ravis de la présence de Havi.

Le président : Voilà pourquoi nous avons parmi nous une personne plus futée que moi.

Mme Echenberg : J'ai passé en revue tous les discours, et j'ai examiné toutes les propositions générales provenant du secteur. En fait, j'ai préparé un bref document.

Le président : Oh, formidable.

Ms. Echenberg: I've identified some witnesses. I have it in both languages so that the clerk can officially be distributing.

Senator Omidvar: That's perfect.

The Chair: I know colleagues haven't seen it, but we'll give you copies now. I suggest that one of the things we might do is circulate this with my note to people looking for their lines of inquiry because many of their lines of inquiry should have been captured in this. This is good work.

Senator Griffin: Yes, I'm impressed.

The Chair: That would be very helpful. Does that work for you, Senator Omidvar?

Senator Omidvar: This is wonderful. My office has been working on lines of inquiry, and I'm happy to see that Havi and my office and I are almost in concurrence; not quite but almost.

The Chair: Anything that has been missed we can add in.

Senator Omidvar: We can put it in.

The Chair: That's a good suggestion.

Ms. Echenberg: I have subthemes under these, but I just wanted to keep it clean for your first consideration.

The Chair: Thank you very much for that. With your agreement, colleagues, I will attach that, in both languages, to my memo to people tomorrow.

Senator Omidvar: This is pretty darn good. Well done.

The Chair: Yes, it looks pretty good.

Senator Griffin: Excellent.

The Chair: Is there any other business?

As soon as you leave we lose quorum, so I'm rushing. Are there any other things that we need to discuss?

Senator Omidvar: Can you send out the date of the next meeting because I'm confused about which days you're travelling?

The Chair: That will be in the memo. You will get the memo as well as everybody else, even though you're the deputy chair.

Senator Omidvar: Very good.

The Chair: Colleagues, thank you all.

(The committee adjourned.)

Mme Echenberg : J'y ai inclus quelques témoins. Le document est rédigé dans les deux langues, de sorte que le greffier peut en faire la distribution.

La sénatrice Omidvar : C'est parfait.

Le président : Je sais que certains collègues ne l'ont pas vu, mais nous allons vous le donner maintenant. L'une des choses que nous pourrions faire, c'est le fournir avec la note que j'enverrai aux gens au sujet des thèmes d'étude, car bon nombre de leurs thèmes y figurent probablement. C'est du bon travail.

La sénatrice Griffin : Oui, cela m'impressionne.

Le président : Ce serait très utile. Est-ce que cela vous va, sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : C'est formidable. Mon bureau fait du travail sur les thèmes, et je suis ravie de constater que ce que Havi, mon bureau et moi avons concorde presque. Ce n'est pas complètement similaire, mais presque.

Le président : Nous pouvons ajouter tout ce qui a été oublié.

La sénatrice Omidvar : Nous pouvons le faire.

Le président : C'est une bonne suggestion.

Mme Echenberg : Il y a des sous-thèmes, mais je voulais que le document soit le plus clair possible pour votre premier examen.

Le président : Je vous en remercie beaucoup. Si vous acceptez, j'ajouterai le document, dans les deux langues, à la note que j'enverrai demain.

La sénatrice Omidvar : C'est pas mal du tout. Bravo!

Le président : C'est très bien, en effet.

La sénatrice Griffin : Excellent.

Le président : Y a-t-il autre chose?

Nous n'avons plus le quorum dès que vous partez, alors je me dépêche. Avons-nous besoin de discuter d'autres questions?

La sénatrice Omidvar : Pouvez-vous fournir la date de la prochaine réunion, car je ne sais pas trop quels jours vous serez en voyage?

Le président : Elle sera fournie dans la note. Même si vous êtes vice-présidente, vous recevrez la note comme tous les autres.

La sénatrice Omidvar : Très bien.

Le président : Je vous remercie.

(La séance est levée.)

